



Foyer Jeunes Travailleurs
VICTORIA
Habitat Jeunes

VALIDATION DE VOTRE RÉSERVATION

À compter du 1^{er} septembre 2016

Après validation de votre dossier de réservation par la commission d'hébergement de l'Association FJT Victoria, vous devez nous faire parvenir **sous 15 jours maximum** ou **le jour de votre entrée** (si entrée prévue à moins de 15 jours) :

- un chèque

COURT SÉJOUR	LONG SÉJOUR
De 1 à 3 semaines	Supérieur à 3 semaines
Chèque du montant total du séjour <i>chèque encaissé à réception</i>	Chèque d'arrhes de 100 € <i>chèque encaissé à réception et déduit de la première facture</i>

Possibilité de paiement par virement bancaire, nous contacter pour obtenir notre RIB

- une photocopie lisible d'une pièce d'identité

Sans ces éléments, votre réservation ne sera pas considérée comme définitive et le logement vous étant pré-attribué sera alors considéré comme disponible dans notre planning d'hébergement.